

L'engagement social de M^{gr} Ignace Bourget

Huguette Lapointe-Roy

Volume 51, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007450ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007450ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicae Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (print)

1927-7067 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lapointe-Roy, H. (1984). L'engagement social de M^{gr} Ignace Bourget. *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 51, 39–52.
<https://doi.org/10.7202/1007450ar>

Article abstract

Au cours de son long épiscopat de 1840 à 1876, le second évêque de Montréal, M^{gr} Ignace Bourget, s'est illustré en particulier par son engagement social. Il s'intéressa à toutes les formes de misères physique et morale : les malades, les indigents, les orphelins, les délinquants, les prisonniers, les personnes âgées et infirmes. Il travailla, à cette fin, à la fondation de plusieurs associations de charité dont l'Association diocésaine de Charité, l'Association de Sainte-Blandine et la Société de Saint-Vincent de Paul. Il forma avec Mère Gamelin, sur le modèle des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, l'Institut des Soeurs de Charité-de-la-Providence. Il prit une part active à la fondation des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie et de Sainte-Anne. Il encouragea la venue des Soeurs du Bon-Pasteur d'Angers pour s'occuper de la réhabilitation des femmes dépravées. Il combattit également l'ivrognerie, « le vice du siècle », en établissant la Société de Tempérance et de Charité et en prodiguant son encouragement aux campagnes de tempérance. Il véhicula enfin certaines idées reliées au Catholicisme social, s'intéressant notamment à l'épargne dans les masses ouvrières, à l'agriculture et à la colonisation. M^{gr} Bourget fut un grand évêque, fortement engagé au plan social.

L'engagement social de M^{gr} Ignace Bourget

Huguette LAPOINTE ROY

étudiante au doctorat

Université Laval, Québec

RÉSUMÉ

Au cours de son long épiscopat de 1840 à 1876, le second évêque de Montréal, M^{gr} Ignace Bourget, s'est illustré en particulier par son engagement social. Il s'intéressa à toutes les formes de misères physique et morale: les malades, les indigents, les orphelins, les délinquants, les prisonniers, les personnes âgées et infirmes. Il travailla, à cette fin, à la fondation de plusieurs associations de charité dont l'Association diocésaine de Charité, l'Association de Sainte-Blandine et la Société de Saint-Vincent de Paul. Il forma avec Mère Gamelin, sur le modèles des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, l'Institut des Soeurs de Charité-de-la-Providance. Il prit une part active à la fondation des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie et de Sainte-Anne. Il encouragea la venue des Soeurs du Bon-Pasteur d'Angers pour s'occuper de la réhabilitation des femmes dépravées. Il combattit également l'ivrognerie, «le vice du siècle», en établissant la Société de Tempérance et de Charité et en prodiguant son encouragement aux campagnes de tempérance. Il véhicula enfin certaines idées reliées au Catholicisme social, s'intéressant notamment à l'épargne dans les masses ouvrières, à l'agriculture et à la colonisation. M^{gr} Bourget fut un grand évêque, fortement engagé au plan social.

D'éminents historiens ont déjà étudié divers aspects de l'épiscopat de M^{gr} Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal. Nous voulons évoquer brièvement une facette particulière de sa personnalité et l'envergure de son

engagement social, notamment son action pour le soulagement des misères de son temps, les initiatives qu'il a multipliées dans le domaine de la prévention de certains maux sociaux et la réhabilitation de divers marginaux. Il ne s'agit là, il va sans dire, que d'une tranche de la carrière de ce personnage qui a marqué l'Église de Montréal, que ce soit au point de vue restauration de la vie chrétienne, formation du clergé, fondation de communautés religieuses, création de nouvelles paroisses, etc., et dont le rayonnement a largement dépassé les frontières de son diocèse.

Il nous paraît important de rappeler d'abord que, jeune ecclésiastique de vingt-deux ans, Ignace Bourget devint le deuxième secrétaire de M^{fr} Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal, puis son vicaire général et, en 1837, son coadjuteur et enfin son successeur en 1840. Secrétaire dévoué et admiratif, il vécut avec M^{fr} Lartigue les étapes difficiles de l'établissement du diocèse et ses luttes épiques auprès des autorités religieuses et civiles. Ignace Bourget apprit beaucoup de son supérieur qui, pour diverses raisons dont son mauvais état de santé, lui confia très tôt de lourdes responsabilités. Il fut aussi à même de s'imprégner de la spiritualité de M^{fr} Lartigue, et en particulier de sa charité discrète et de sa préoccupation constante du sort des malheureux, qu'un passage des *Mélanges religieux* décrivait ainsi après sa mort en 1840:

...sa charité pour les pauvres, qui lui fit sacrifier tout son patrimoine, tant qu'il fut au Séminaire, et qui lui donnait la force de surmonter tout respect humain, lorsqu'il fallait remplir une bonne oeuvre... vendant secrètement les objets dont il pouvait disposer, afin d'avoir de quoi satisfaire ce penchant qu'il goûtait à faire du bien.¹

Ajoutons que M^{fr} Lartigue, issu de la meilleure bourgeoisie de son époque, formé en droit avant de l'avoir été en théologie, élève des Sulpiciens et ex-sulpicien, pouvait influencer aisément son jeune secrétaire, fils de cultivateur originaire de Lévis, ancien du Séminaire de Québec qui avait hautement recommandé ce brillant et pieux jeune clerc au Séminaire de Nicolet, et que M^{fr} Plessis avait recommandé à M^{fr} Lartigue à cause de ses qualités de «patience, de bon sens, de travail, de modestie et de piété»². Voici d'ailleurs en quels termes M^{fr} Bourget interprétait le testament de M^{fr} Lartigue dans son mandement d'entrée:

...ce qui nous inspire un vrai courage, c'est que toutes les oeuvres que Nous allons entreprendre pour votre salut éternel, ont été, depuis de

¹ «Notice biographique sur M^{fr} J.-J. Lartigue, premier évêque de Montréal», *Mélanges Religieux*, vol. I, 30 avril 1841, p. 230.

² Frédéric Langevin, s.j., *M^{fr} Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal*, Montréal, Imprimerie du Messager, 1932, p. 26.

longues années, projetées par notre illustre prédécesseur. Car, dans son vaste génie, qui embrassait plusieurs siècles, et dans ses immenses calculs pour le bien de son cher troupeau, il a prévu tout ce qui pouvait contribuer à votre bonheur. Aussi est-ce dans le sein de la confiance dont il nous a honoré que nous avons puisé tout ce que nous avons à faire pendant notre Épiscopat.³

M^{gr} Bourget avait travaillé à ses côtés pendant dix-huit ans. Nul mieux que lui pouvait poursuivre la tâche entreprise et concrétiser les projets de son prédécesseur visant à améliorer le sort des pauvres. La population de Montréal augmentait à un rythme effarant et avec elle la multiplicité des misères. M^{gr} Lartigue avait, entre autres, suivi de près les premières initiatives charitables de madame Émilie Tavernier, future mère Gamelin, en faveur des femmes pauvres, âgées et infirmes. L'Église de Montréal était démunie; M^{gr} Bourget était donc dépourvu de ressources. Placé devant une tâche immense, il devait relever le défi de rassembler du personnel et des moyens financiers suffisants pour accomplir le travail prévu. Il se révéla un homme dynamique et doté de la force morale indispensable à l'édification de toute oeuvre sociale.

Dès 1841, il entreprit de nouer des liens avec l'Église de France et avec les oeuvres charitables qu'elle avait déjà inspirées. Il effectua un premier voyage qui dura du 3 mai au 23 septembre 1841, préoccupé en particulier d'attirer à Montréal les Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul. Il visita leurs établissements en France, et d'autres communautés vouées à des oeuvres de réhabilitation. Il noua de solides amitiées dans les rangs du clergé français. Ces contacts lui permirent de recruter par la suite des communautés religieuses éminemment utiles au diocèse. Après avoir réussi à démarrer quelques oeuvres à Montréal, il retourna en France, puis en Italie. De septembre 1846 à mai 1847, il multiplia les visites d'asiles pour les aliénés, de pénitenciers, de salles de refuge, d'établissements en faveur des sourds-muets, d'aveugles, d'hospices pour orphelins et mendiants, de maternités et d'oeuvres à l'intention des enfants trouvés. Enfin, il rencontra le Conseil général international de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Autant d'initiatives où M^{gr} Bourget fit preuve de courage et d'audace. Lorsqu'il avait identifié un besoin, il ne reculait devant aucun effort pour le combler. Il avait le don de rallier les personnes nécessaires à l'implantation d'oeuvres nouvelles et de les persuader de mettre leur talent à leur service. M^{gr} Bourget puisait son énergie dans sa confiance aveugle en la Providence.

³ *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le Diocèse de Montréal depuis son érection jusqu'à l'année 1869* (MEM), Montréal, Typographie Le Nouveau Monde, 1869, t. I, p. 77.

Il n'était pas doué d'une forte constitution physique, mais il était un travailleur acharné. Un contemporain rapporte le fait suivant:

Après une journée de dix heures, remplie de besognes ardues et de réceptions pour la plupart fastidieuses, l'on voyait souvent, très tard, la lampe de Monseigneur scintiller à sa fenêtre. Plus souvent encore, on l'eut trouvé, dans sa chapelle, agenouillé devant le Saint-Sacrement.⁴

Il ne se contentait pas d'écouter les rapports de ses collaborateurs. Il était avec eux, prodiguait conseils, encouragements et directives spirituelles. Il inventait des moyens de stimuler la générosité des gens riches et aussi des moins riches. Il connut aussi l'angoisse et le doute, malgré la confiance invincible qu'il affichait toujours. Certains passages de sa correspondance révèlent ce trait de sa personnalité. Lors de son premier voyage en Europe, au tout début de son mandat, arrivé à Paris après une traversée qui l'avait rendu malade, il eut même du mal à trouver son premier interlocuteur français, l'abbé Desgenets, curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires. Il le raconte ainsi à son vicaire général:

Je me trouvai en arrivant à Paris dans un état que je ne puis définir. En me voyant isolé et comme perdu dans cette grande ville, je ne sais quel découragement s'est emparé de moi. J'entendais intérieurement comme une voix qui me disait: qu'es-tu venu faire ici? quel bien peut-il résulter de ton voyage? et à quoi bon mettre tout le Diocèse en mouvement pour exécuter des projets qui n'aboutiront à rien? Préoccupé de ces pensées, je ne savais plus de quel côté donner la tête ni comment je devais procéder.⁵

La nécessité impérieuse de faire un voyage fructueux lui pesait d'autant plus qu'il avait dû mendier pour en assumer les frais.

Voici donc évoqués à la fois l'élan donné par le premier évêque de Montréal et quelques aspects de la personnalité de son successeur. Voyons maintenant comment M^{gr} Bourget concrétisa son engagement social dans les années à la fois difficiles et changeantes de 1840 à 1876.

Les Dames de la Charité étaient déjà bien implantées à Montréal lorsque M^{gr} Bourget voulut que ces associations s'établissent dans son diocèse qui comprenait, en 1870, environ cent quarante paroisses. La première association de ce nom avait été fondée en 1827 par madame Angélique Cotté et s'était spécialisée dans le soin des orphelins à la suite de l'épidémie de 1832. Elle dirigeait, patronnait et finançait l'Orphelinat

⁴ Élie-Joseph Auclair, «Monseigneur Ignace Bourget, l'homme et l'évêque», *Rapport de la Société Canadienne d'Histoire de l'Église Catholique* (1941-1942), p. 41.

⁵ M^{gr} Bourget à M^{gr} Hyacinthe Hudon, v.g., Paris, 15 juin 1841, Archives de la Chancellerie de l'archevêché de Montréal (ACAM), 901.054, 841-9.

catholique. Il y avait aussi l'Association de charité pour l'instruction des filles appartenant à l'école Saint-Jacques, école fondée par M^{gr} Lartigue en 1828 pour l'éducation des enfants pauvres. M^{me} Émilie Gamelin avait aussi formé une « Association anonyme » de dames, inspirée des premières Dames de la Charité dont elle avait fait partie, pour le soutien de ses oeuvres naissantes. Lors de l'incorporation de l'Asile de Montréal pour les femmes âgées et infirmes, l'association devint celle des Dames de la Providence ou Dames de la Corporation, ses membres acceptant de seconder madame Gamelin dans ses initiatives. Le 25 janvier 1842, M^{gr} Bourget publiait un mandement établissant officiellement l'Association diocésaine de Charité, inspirée de l'expérience de Montréal. C'est ainsi qu'il en définissait les buts:

1. de visiter les pauvres et surtout les malades; 2. de porter aux uns et aux autres les aliments et les habits nécessaires; 3. de veiller les malades et de prier auprès des corps des défunts jusqu'à ce qu'ils soient inhumés;
4. d'enseigner les prières et le catéchisme aux enfants et aux ignorants;
5. d'établir de bonnes écoles et d'y envoyer les enfants qui sont négligés par leurs parents . . . Mais surtout le but de l'association est de travailler à rendre les pauvres bons et vertueux, en leur apprenant à travailler et en les empêchant d'aller traîner dans les paroisses étrangères une vie oiseuse et si souvent scandaleuse.⁶

À Montréal, ces Dames de la Charité s'occupaient, entre autres, de la protection des jeunes filles qui venaient de la campagne chercher du travail à la ville, le plus souvent comme aides domestiques. Elles leur trouvaient un emploi et offraient un service semblable aux jeunes gens qui faisaient appel à elles. Ces dames tenaient leurs réunions à l'Asile de la Providence et M^{gr} Bourget se chargeait le plus souvent de l'animation spirituelle. De plus, le prélat suscita en 1846 la fondation de l'Association de Sainte-Blandine, destinée aux jeunes filles en chômage qui profitaient du gîte et du couvert à l'Asile de la Providence lorsqu'elles étaient sans emploi. L'évêque de Montréal comptait sur les religieuses pour les former à la piété et à l'économie. De plus, les Soeurs de la Providence devaient perfectionner leurs connaissances en économie domestique afin d'assurer la satisfaction de leurs futurs employeurs.

À la suite de M^{gr} Lartigue, M^{gr} Bourget s'intéressa à l'oeuvre déjà si bien amorcée par madame Émilie Gamelin qui, depuis une douzaine d'années, oeuvrait auprès des femmes âgées et infirmes. Préoccupé de cette oeuvre devenue l'Asile de Montréal pour les femmes âgées et infirmes, et conscient de la précarité d'un service reposant uniquement sur des bénévoles, il avait entrepris des démarches auprès des Filles de la Charité de saint

⁶ *Manuel des Sociétés de tempérance et de charité établies dans le diocèse de Montréal le 25 janvier 1842*, Montréal, Bureau des Mélanges Religieux, 1842, pp. 87-8.

Vincent de Paul, espérant les convaincre de venir s'établir à Montréal. Il avait invité les pères Lazaristes, directeurs spirituels de la communauté à visiter l'Asile de la Providence. Ces derniers avaient jugé le milieu favorable à une fondation. Confiant, M^{er} Bourget patronna des collectes pour l'érection d'un nouvel édifice à leur intention. Mais les Filles de saint Vincent de Paul choisirent d'aller à Alger plutôt que de venir à Montréal.

L'évêque ne renonça pas pour autant à son projet de fondation et décida de former une communauté canadienne sur le modèle des Filles de la Charité. Les sept premières novices furent choisies; madame veuve Gamelin n'était pas du nombre. Elle demeurait cependant présidente de la Corporation et veillait à la bonne marche de la maison, sous la direction de M^{er} Prince, supérieur ecclésiastique de la jeune communauté. Madame Gamelin réfléchit à la possibilité de se joindre au groupe primitif. C'est à l'été 1843 qu'elle annonça à M^{er} Bourget son attrait pour la vie religieuse. Le prélat lui suggéra d'attendre quelque temps encore. Il lui demanda de se rendre à Emmitsburg (Maryland), afin de rapporter une copie des constitutions des Filles de la Charité. Elle s'acquitta parfaitement de sa tâche. Deux jours après son retour, madame Gamelin prenait l'habit religieux. M^{er} Bourget fondait de grands espoirs sur la communauté; il les traduisit par de multiples exigences à l'endroit des soeurs et une intransigeance certaine face à tout manquement. Attitude cependant accompagnée d'une grande affection à l'égard de la communauté. Il lui avait fixé comme mandat de prendre en charge toutes les oeuvres que les autres communautés ne pourraient pas entreprendre, ce qui ouvrait la porte à la fois à l'initiative des Soeurs et aux invitations dictées par son zèle de pasteur en faveur des pauvres.

Le jeune Institut ne disposait pas des ressources d'une seigneurie, ou de tout autre revenu stable important. Comme son nom l'indique, ses soeurs devaient compter sur la Providence. Elles furent autorisées à mendier dans les rues et à la cathédrale, et tentèrent par divers moyens de se procurer les fonds nécessaires à l'entretien de leur maisonnée grandissante. On implanta des industries variées à l'Asile de la Providence, parmi lesquelles se trouvaient les produits suivants: cierges, hosties, ornements d'église, etc. M^{er} Bourget incitait les nouvelles paroisses du diocèse à encourager la nouvelle communauté en s'approvisionnant chez elles. Le prélat n'hésita pas à mendier pour elles, afin de les tirer d'embarras financiers. L'évêque de Montréal les encouragea dans leurs initiatives à l'époque de Mère Gamelin (c'est-à-dire jusqu'à 1851), et après son décès. Les supérieures générales savaient qu'elles avaient en lui un protecteur et un soutien. En 1867, il s'adressait aux Soeurs en ces termes:

Ne craignez rien mes Soeurs, sur votre état de pauvreté pourvu que vous soyez fidèles à vos Stes Règles: car Dieu sera toujours là pour vous

secourir. Le passé ne vous confirme-t-il pas cette vérité? Faites vos oeuvres en vous confiant à la Providence. Soyez régulières et ferventes et Dieu fera le reste. Mais rappelez-vous toujours et n'oubliez jamais que vous êtes établies pour le soin des malades à domicile et autres oeuvres de charité.⁷

Après avoir encouragé les Soeurs, il faisait au besoin appel au public qui répondait favorablement, comme l'indique une lettre de remerciement à son endroit. M^{re} Bourget demeura toute sa vie un soutien pour la communauté.

Le deuxième évêque de Montréal fut actif en matière sociale, à plusieurs points de vue et dans différents milieux à la fois. Son influence fut marquante, particulièrement de 1843 à 1846, période où il fit des pressions auprès du Séminaire afin de réformer le service aux indigents. Jusque-là, l'assistance était offerte principalement aux pauvres en institution; M^{re} Bourget voulut y ajouter des services à domicile. Les secours, d'abord offerts par les Sulpiciens à la paroisse, furent transférés au Bureau de Charité qui desservait les indigents de toute la ville. Les pauvres, éloignés de l'unique point de distribution, trouvaient à s'en plaindre. Le prélat souhaitait une décentralisation des services afin d'en accroître l'efficacité. Jusque-là les Soeurs Grises n'étaient pas autorisées à visiter les pauvres à domicile. Dans une lettre datée du 1^{er} mai 1843, adressée au supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, l'évêque de Montréal lui demandait de modifier ce règlement afin de leur permettre de constater sur place les besoins des indigents. Il leur suggérait par la suite d'ouvrir un Dépôt des pauvres. M. Joseph-Vincent Quiblier n'avait pas la même perception des besoins des miséreux et voulait conserver le statu quo. Parmi les personnes les plus défavorisées, M^{re} Bourget avait identifié les indigents du faubourg Sainte-Anne, nommé familièrement Griffintown, ce qui lui fit dire un jour:

... Je suis, je vous l'avoue très affligé de leurs souffrances [celles des pauvres] qui viennent en partie de ce que nous ne nous sommes pas entendus; et il en sera toujours ainsi, tant que les choses et les dispositions ne changeront pas. Quoi qu'il en soit, je ne ferai rien chez les Soeurs Grises qui puisse contrarier vos vues actuelles et celles du Séminaire. Mais j'espère que Dieu ne voudra pas m'imputer la misère des pauvres de Griffintown.⁸

Les pauvres de l'est de la ville étaient secourus par l'Asile de la Providence depuis 1841, grâce en partie à la générosité du Séminaire qui,

⁷ *Chronique de la Maison-Mère 1864-1876*, Archives des Soeurs de la Providence, t. II, p. 137.

⁸ M^{re} Bourget à M. Quiblier, p.s.s., 24 mai 1843, ACAM, RLB, 3, p. 89.

soudainement, retira sa contribution en 1843. L'évêque réagit vivement. Cet ami des pauvres ne pouvait supporter la pensée que les indigents puissent être pénalisés à cause d'un changement de politique. Il était d'autant plus touché par cette décision que les Soeurs de la Providence furent privées d'un des moyens de nourrir les protégées de l'Asile. Cette diminution de revenu fut compensée par la générosité des Dames de la Corporation, associées à l'établissement, qui assurèrent le maintien de ce service. Cet épisode n'est pas étranger à l'opposition de M^{sr} Bourget au renouvellement du mandat de M. Quiblier. Ce dernier démissionna au printemps 1846.

Le nouveau supérieur du Séminaire, M. Pierre-Louis Billaudèle, comprit la nécessité de réformer le service des pauvres et collabora aux projets de l'évêque de Montréal. Le Séminaire autorisa les Soeurs Grises à visiter les pauvres à domicile et à tenir un Dépôt à leur intention à l'Hôpital Général. Elles furent chargées du service aux pauvres de l'ouest de la ville. Les Soeurs de la Providence furent de nouveau favorisées par l'octroi de biens de consommation offerts par les Sulpiciens, destinés à l'entretien des pauvres de l'est de la ville qu'elles visitaient et secouraient.

Conscient de l'augmentation des besoins de la population indigente de Montréal et ouvert à l'engagement des laïcs, M^{sr} Bourget, à l'occasion de son deuxième voyage en France et en Italie, prit des dispositions en vue d'implanter un Conseil particulier de la Société de Saint-Vincent de Paul à Montréal. L'épidémie de typhus de 1847 retarda la mise à exécution de son projet. Il présida la première réunion formelle de la Société, tenue à l'évêché le 19 mars 1848. Les objectifs de la Société étaient: la visite des pauvres à domicile et la distribution de secours en nature accompagnée d'incitations à vivre selon les préceptes de la religion catholique.

M^{sr} Bourget collabora à la marche de la Société de Saint-Vincent de Paul de diverses manières, soit en fournissant des locaux pour les réunions, soit en y assistant lui-même. Les membres de la Société devaient eux-mêmes trouver le moyen de financer leurs services. M^{sr} Bourget offrit un jour un carrosse destiné à être mis en loterie au profit de la Société. Il inaugura une tradition qui se perpétua par la suite: celle de visiter les malades indigents hospitalisés à l'Hôtel-Dieu, le jour de l'Épiphanie. À cette occasion, un goûter était servi par les représentants du clergé, l'évêque, le supérieur du Séminaire et les membres de la Société. M^{sr} Bourget se faisait également un devoir de transmettre les messages de la Société à la cathédrale de Montréal et d'autoriser les quêtes à son profit. Il fit des interventions remarquées en diverses circonstances, notamment à l'occasion de l'incendie de 1852. La Société, à sa demande, devint le carrefour où les dons en nature, provenant surtout des campagnes, étaient acheminés et distribués par la

suite. Même en voyage, l'intérêt pour la Société de Saint-Vincent de Paul continuait de le préoccuper. Il rencontra des disciples de Frédéric Ozanam à Rome et discuta des avantages découlant de l'implantation de Conférences de la Société dans les campagnes.

M^{gr} Bourget travailla enfin à éliminer les discussions politiques entre les membres au sein de la Société. Parmi les nombreux sujets de préoccupation qu'il remit entre les mains des dirigeants, signalons «l'oeuvre des petits enfants dépravés». Une de ses dernières interventions à la Société avait pour but de diminuer les appels à la générosité du public, sans cesse sollicité depuis plusieurs années. Il ne semble pas que le prélat réussit à convaincre les membres à se rallier à cette idée. Au cours des années 1860, il prit ses distances face aux Vincentiens, se contentant d'assister aux assemblées annuelles d'une façon irrégulière. La division de la Paroisse de Montréal mobilisait largement ses énergies. Il avait été l'un des principaux piliers de la Société pendant vingt ans.

Au début de son mandat, M^{gr} Bourget fut particulièrement préoccupé par «le vice du siècle», l'ivrognerie. Les tristes effets de l'intempérance s'exprimaient, non seulement au point de vue pratique religieuse, mais aussi par un malaise social dont les répercussions se faisaient sentir au niveau familial, soit par la violence, soit par la pauvreté qu'elle entraînait. Dès les années 1840, on observait déjà à la ville comme à la campagne que tous les prétextes étaient bons pour «lever le coude». Dans un mandement adressé à la population daté du 25 janvier 1842, l'évêque de Montréal s'exprimait ainsi:

... C'est ce vice affreux qui tous les jours, vous le savez, abrutit les caractères les plus nobles, qui arme les pères contre les fils et les fils contre les pères, les époux contre les épouses, les amis contre les amis, qui transporte de fureur les enfants contre les auteurs de leurs jours, qui change en bêtes féroces les hommes les plus doux, qui avilit les personnes les plus estimables. . . .⁹

En somme, l'intempérance avait pour effet de dégrader le comportement de ses victimes. Soucieux de réagir contre les habitudes de trop de ses diocésains, M^{gr} Bourget s'inspira du célèbre capucin irlandais, le père Théobald Mathieu, afin d'élaborer son plan de promotion de la tempérance. Il établit une double société: la Société de Tempérance et de Charité, proposant deux modèles: l'abstinence totale et l'abstinence partielle pour ceux qui, pour des raisons de santé ou autres, ne pouvaient adhérer au premier modèle. M^{gr} Bourget donna l'exemple en s'engageant dans la tempérance totale. Au début, le prélat sillonna le diocèse afin d'établir

⁹ MEM, t. I, p. 188.

lui-même des Sociétés de tempérance. Ses tournées obtinrent un franc succès. Désireux de poursuivre l'oeuvre commencée depuis six ans, soit en 1848, M^{er} Bourget décida, malgré certaines réticences, de confier l'association à l'abbé Charles Chiniquy, orateur remarquable, qui parcourut le pays en soulevant les foules. M^{er} Bourget dut cependant intervenir auprès du prédicateur et le mettre en garde, par exemple, contre sa tendance à l'orgueil. Divers incidents amenèrent l'évêque de Montréal à retirer sa confiance à l'abbé Chiniquy. Il ne se laissa pas décourager, maintint son intérêt et fonda en 1853 les *Annales de la Tempérance*, s'attaquant au trop grand nombre de débits de boissons alcooliques établis à Montréal. Il gagna à sa cause l'appui du chef de police pour des raisons de moralité publique. L'évêque réussit à freiner ce fléau social au cours de son épiscopat.

Outre les initiatives reliées à la charité traditionnelle, fortement teintées de l'influence de saint Vincent de Paul, M^{er} Bourget véhicula certaines idées reliées au Catholicisme social, courant de pensée très influent en France au siècle dernier. En plus de l'Association de prévoyance dédiée à Sainte-Blandine, évoquée précédemment, mentionnons la fondation de la Banque d'Épargne, destinée à promouvoir l'économie chez les ouvriers. De plus, une partie des profits de l'institution était versée aux établissements de charité de la ville. Sans aller dans le détail, mentionnons dans la même foulée les multiples interventions de M^{er} Bourget pour la promotion et l'encouragement des sociétés d'agriculture et de colonisation, afin de soustraire une partie de la population à la tentation d'émigrer aux États-Unis.

Diverses manifestations de la dégradation morale et sociale de la femme témoignent de la nécessité d'implanter des services de réhabilitation. Signalons l'augmentation croissante des arrestations pour cause d'ivrognerie, de vagabondage ou de prostitution. Certes les Dames de la Charité, les Sulpiciens, les Soeurs de la Providence et les Soeurs Grises avaient organisé, à l'intention des jeunes filles venant de la campagne, des services d'accueil et de placement afin de leur faciliter la transition d'un emploi à un autre. Toutefois, des jeunes filles naïves et des femmes plus âgées se laissaient entraîner dans des aventures qui avaient pour effet d'en faire des bannies de la société. On les nommait «femmes destituées» dans le vocabulaire du siècle dernier.

Les Dames de la Charité furent les premières, en 1829, à percevoir le besoin d'ouvrir un Asile pour les filles repenties, qui fut dirigé par la veuve Duncan McDonell, sous le patronage de M^{er} Lartigue. *La Minerve* du 16 janvier 1832 en explique les objectifs:

... Mad. McDonell qui avait ouvert sa maison, pour recevoir, protéger, réformer et rendre à la société, ces êtres infortunés qui n'avaient aucune

retraite, aucun asyle, qui étaient banis de la société, et que leurs familles et leurs amis repoussaient et ne voulaient pas reconnaître, et qui ainsi se trouvaient forcés de continuer à marcher dans le sentier du vice et du crime dans lequel ils avaient été entraînés.¹⁰

Ce premier établissement francophone, voué à ce genre de travail social, ferma ses portes en 1836 à la suite de divers problèmes, après avoir aidé quelques centaines de malheureuses, victimes de l'inexpérience ou de la faiblesse de leur caractère.

Dès sa nomination à la tête du diocèse de Montréal, M^{sr} Bourget voulut rétablir une institution destinée à la réhabilitation des femmes dépravées. Lors de son premier voyage en Europe, M^{sr} Bourget rencontra la supérieure générale des Soeurs du Bon-Pasteur d'Angers, Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, afin d'obtenir des recrues pour Montréal. Il ne reçut pas tout de suite une réponse favorable. Tenace, l'évêque de Montréal revînt à la charge. À la suite de pressions exercées auprès de la communauté par son ami, M^{sr} Provencher, de passage en France, les Soeurs acceptèrent de s'établir au Canada. Les quatre premières religieuses, dirigées par soeur Marie-de-Sainte-Céleste Fisson, débarquèrent à Montréal au début de juin 1844. Elles furent d'abord reçues par les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui les accueillirent très chaleureusement. M. Jacques-Victor Arraud, sulpicien intéressé par l'oeuvre, s'occupa de leur trouver un local. Une vieille caserne délabrée à deux étages, située rue Brock, servit de berceau à la jeune communauté. Dix-huit protégées recueillies par M. Arraud les attendaient¹¹. Considéré comme co-fondateur, ce dernier fut un protecteur généreux pour la communauté. Dans le Mandement d'érection, l'évêque de Montréal leur confiait le rôle suivant:

Votre gloire et votre couronne est de rendre à ces fleurs que le vice avait ternies, leur première innocence; votre bonheur est de pouvoir dire avec Notre-Seigneur jusqu'à un certain point: nous sommes venues dans le monde non pour les justes, mais pour les pécheurs, non seulement pour ouvrir, comme tant d'autres communautés, un de ces asiles heureux, ou, des âmes chastes et pures se mettent à l'abri de la corruption du siècle pour mener ici-bas la vie des anges, mais aussi pour établir un refuge à la plus grande des misères humaines.¹²

¹⁰ *La Minerve*, 16 janvier 1832.

¹¹ *Au soir d'un siècle: 1844-1944, le Bon-Pasteur*, Montréal, Monastère Provincial du Bon-Pasteur, 1944, p. 43.

¹² Mandement de l'établissement des Filles du Bon-Pasteur à Montréal, ACAM, 525.107, 844-6.

Dès le débuts de l'implantation de la communauté au Canada, le nombre des pénitentes augmenta rapidement, obligeant la communauté à songer à l'agrandissement des locaux. Comme pour d'autres congrégations religieuses, des bienfaiteurs fournirent les fonds nécessaires à la nouvelle construction. Parmi eux se trouvaient M. Rodier, le D^r Nelson, mesdames Laframboise et Quesnel et le couple Berthelet. Madame Denis-Benjamin Viger (née Forretier) offrit le terrain pour la construction. La communauté s'installa dans le nouvel édifice (situé rue Sherbrooke) en août 1847. Comme il s'agissait d'une oeuvre diocésaine, le Séminaire de Saint-Sulpice accorda seulement des subventions épisodiques.

L'oeuvre des Soeurs du Bon-Pasteur exerça son influence bienfaisante sur trois catégories de personnes: les filles repenties, les jeunes filles préservées, et les pénitentes aspirant à la vie religieuse nommées Soeurs Madeleines. Plus tard, la communauté se chargea de l'oeuvre des jeunes délinquantes, c'est-à-dire des filles âgées de moins de 16 ans détenues en vertu d'un mandat de la Cour Juvénile. En 1870, la communauté ouvrit l'Asile Sainte-Darie, destinée à recevoir les prisonnières au terme de leur détention. Le Gouvernement provincial confia aussi la prison des femmes à la communauté.

Quelques années après la fondation des Soeurs du Bon-Pasteur à Montréal, c'est à une veuve, mère de onze enfants, madame Rosalie Jetté, que devait revenir la co-fondation de la communauté canadienne des Soeurs de la Miséricorde. M^{re} Bourget souhaitait l'établissement d'une oeuvre destinée aux filles-mères, ces femmes étant rejetées de leur famille et méprisées par la société d'alors. Il importait de les sauver du désespoir. Le prélat considérait que madame Jetté était la personne la plus apte à accomplir ce travail.

Des citoyens charitables de la ville, tel Olivier Berthelet, fournirent le nécessaire à l'ouverture d'un premier refuge. L'oeuvre débuta modestement dans des locaux temporaires. En 1845, l'établissement portait le nom de Refuge Sainte-Pélagie. Peu à peu, des collaboratrices se joignirent à madame Jetté, formant ainsi le noyau initial de la communauté. C'est le 16 janvier 1848 que M^{re} Bourget adressait aux Soeurs de la Miséricorde leur Mandement d'institution. La communauté aménagea dans le local définitif situé rue Campeau, en 1851. Voici comment on décrit le travail qu'on y faisait:

... la susdite Communauté reçoit les filles enceintes de toutes les origines et même de toutes les croyances, et donne à ces filles le soin que réclame leur état; prévient par la réclusion les crimes que la honte de cet état, quand il est exposé, fait quelques fois commettre; place les enfants de ces

pauvres malheureuses, le plus souvent victimes de la séduction . . . et ramène, quasi dans tous les cas, les mères à des sentiments de vertu et de devoir dont elles ont eu le malheur de s'écarter.¹³

À l'oeuvre existante, s'ajouta en 1859, l'ordre secondaire des Madeleines, composé de pénitentes. Elles prononçaient des voeux de religion et vivaient selon des règles particulières une existence faite de prière et de travail. La fondatrice, Mère de la Nativité, mourut en 1864; il y avait alors 33 religieuses professes, 11 novices et postulantes, 25 Madeleines et autres femmes attachées à l'Institut. La communauté avait reçu 2300 filles-mères, et avait même soulagé bien d'autres misères¹⁴. Parmi les bénéficiaires des soins de la communauté, signalons le service de maternité offert aux femmes pauvres qui y trouvaient refuge et des conditions plus favorables à leur accouchement. Ce qui se faisait officieusement depuis longtemps fut inauguré de façon officielle en 1887 par l'ouverture de la Maternité dans des locaux nouvellement construits. La crèche fut inaugurée en 1898¹⁵. M^{re} Bourget ne cessa pas de s'intéresser à la communauté tout au long de son épiscopat.

En plus des services de réhabilitation sociale offerts aux femmes, M^{re} Bourget encouragea l'établissement d'initiatives semblables destinées aux délinquants masculins. Ce fut le cas de l'Hospice Saint-Antoine fondé en 1861, patronné par Olivier Berthelet. L'oeuvre connut des débuts difficiles. Les Soeurs de la Providence et les Clercs de Saint-Viateur s'en chargèrent pendant un certain temps et furent remplacés par les Frères de la Charité en 1865. L'évêque de Montréal oeuvra aussi, de diverses manières, en vue d'améliorer le sort des prisonniers et de favoriser leur réinsertion sociale. C'est surtout à travers la Société de Saint-Vincent de Paul qu'il exerça son influence en ce domaine.

Voilà un bref résumé de l'engagement social de M^{re} Bourget. Nous aurions pu ajouter ses initiatives en matière d'éducation des enfants pauvres, avec la fondation notamment des communautés des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie (1843) et de Sainte-Anne (1850). Dans l'esprit du prélat, l'éducation était le moyen par excellence de prévenir la délinquance et d'empêcher la pauvreté de se perpétuer. L'espace nous manque pour développer ce sujet qui pourrait faire l'objet d'une étude ultérieure.

¹³ Lettre adressée par la communauté des Soeurs de la Miséricorde aux Membres du Conseil législatif de la province du Canada, 31 mars 1856, ACAM.

¹⁴ Andrée Désilets, «Marie-Rosalie Cadron, dite Mère de la Nativité», *Dictionnaire Biographique du Canada*, t. IX, p. 122.

¹⁵ *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX^e siècle*, Montréal, Eusèbe Senécal & Cie, 1900, pp. 180-1.

En somme, M^{er} Bourget fut un bâtisseur, un pionnier en matière sociale. Il voyait grand, malgré son peu de ressources. Sans doute exigeait-il beaucoup de ses collaborateurs, qu'il invitait au dépassement quotidien, mais il ne faut pas oublier qu'il était sévère pour lui-même. Il se sentait poussé par une mission, celle de doter son diocèse d'institutions à caractère social notamment, afin de diminuer la misère autant morale que physique. Ce géant du siècle dernier suscita des réactions diverses; nous espérons avoir fait tomber certains préjugés défavorables, s'il en était à son endroit, en cette année 1985, qui marque le centenaire de sa disparition.